

Article 31 du Règlement

coût de la pêche cette année. Par ailleurs, les pêcheurs devront subir des réductions de quotas de l'ordre de 70 p. 100.

Si le gouvernement veut faire abandonner la pêche dans le golfe et sur la plate-forme néo-écossaise, pourquoi ne le fait-il pas directement et n'offre-t-il pas des programmes d'indemnisation et d'adaptation aux habitants des localités qui seront touchées, au lieu de débousoler les pêcheurs et les entreprises de transformation de poisson avec ses mesures de gestion confuses?

* * *

LE PARTI LIBÉRAL

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Madame la Présidente, je ne ferais pas exprès pour vous effrayer, mais mieux vaut vous accrocher à propos de ce que je vais dire. Quand un ancien ministre des Finances, à qui le Canada doit ses taux d'intérêt et d'inflation les plus élevés et des augmentations sans précédent des dépenses publiques, devient chef du Parti libéral d'aujourd'hui et expose sa pensée économique, il y a de quoi avoir peur.

La position du chef libéral concernant la TPS doit rendre ses députés d'arrière-ban bien nerveux. D'abord, il devait la supprimer. Non, non, il va maintenant la remplacer par. . . Eh bien, il l'annoncera après les élections. Oh! mais non, ce n'était pas suffisant, il va la remplacer par une taxe cachée sur les transactions commerciales. Non, non, rien de tout cela, madame la Présidente; un comité sera maintenant chargé d'étudier la question.

Le programme libéral commence maintenant à faire surface. Il a un caractère sournois et de quoi effrayer tous les Canadiens.

* * *

LA SEMAINE DE LA CANNE BLANCHE

M. Stan Darling (Parry Sound—Muskoka): Madame la Présidente, je désire rappeler à la Chambre et aux députés ici présents que, depuis 1946, l'Institut canadien national pour les aveugles désigne la première semaine de février la Semaine de la canne blanche. Cette semaine, une série d'événements spéciaux ont été organisés partout au pays dans le but de sensibiliser les Canadiens aux défis que doivent relever les aveugles et les malvoyants de notre société.

Cette année, la Semaine de la canne blanche se déroule du 6 au 13 février et met l'accent sur la sensibilisation des employeurs, parce que bien des ressources pédagogi-

ques et technologiques ont été mises à la disposition des malvoyants au cours de la dernière décennie pour leur permettre d'accéder au marché du travail. Il faut faire connaître aux employeurs les compétences et le potentiel des malvoyants afin que ceux-ci puissent atteindre leur objectif.

Le gouvernement fédéral entretient depuis longtemps des rapports fructueux avec l'Institut canadien national pour les aveugles. Le ministère de la Santé nationale et du bien-être social appuie cette organisation. . .

Mme le vice-président: Je m'excuse, mais je dois interrompre le député.

* * *

DAVIS INLET

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Madame la Présidente, les Canadiens sont heureux d'apprendre qu'un programme de thérapie sera créé à l'intention des Innu de Davis Inlet et que le gouvernement a accepté de réinstaller les Innu sur le continent. Le gouvernement a peut-être réussi à limiter les dégâts en promettant de régler une situation qui a retenu l'attention des Canadiens et de la communauté internationale, mais un agent de l'Assemblée des Premières nations a informé mon personnel qu'au moins 100 localités se trouvent dans des situations similaires au Canada.

L'inhalation de vapeurs d'essence, l'alcoolisme, la toxicomanie et les tentatives de suicide sont un véritable fléau dans les localités autochtones, que ce soit à Big Cove, au Nouveau-Brunswick, à Fox Lake, en Alberta, ou à Cat Lake, en Ontario, pour n'en nommer que quelques-unes. Pour pouvoir s'en sortir, ces localités ont besoin d'un véritable engagement de la part du gouvernement. Il ne faut plus attendre que des crises surviennent pour prendre un engagement. Mieux vaut prévoir immédiatement que tenter de guérir quand le mal nous frappe.

* * *

**L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

M. Derek Blackburn (Brant): Madame la Présidente, il y a un an, les députés ont adopté une motion présentée par les néo-démocrates et préconisant que le Canada appuie, à l'égard de l'agriculture, une position de négociation équilibrée au GATT, y compris le maintien, le renforcement et la clarification de l'article XI ainsi que la suppression des subventions à l'exportation.